

## Enjeux

**L'aménagement d'un vaste périmètre autour de la gare Saint-Jean constitue un des enjeux urbanistique et économique majeur de l'agglomération bordelaise pour les années à venir :**

- Hisser Bordeaux du statut de capitale régionale à celui de **métropole européenne et durable à taille humaine**,
- Faire de ce projet la « vitrine et le cœur battant » de la future métropole européenne que deviendra Bordeaux à la faveur du **triangle LGV**, formé avec Toulouse et Bilbao (Paris à deux heures de Bordeaux, Toulouse à une heure, Bilbao à 1h45),
- Renforcer l'**attractivité tertiaire et résidentielle** de l'agglomération bordelaise.

**Il s'agit d'une opération d'aménagement qui s'étend sur une partie des 3 communes de Bordeaux, Bègles et Floirac, sur les 2 rives de la Garonne et impacte le grand sud de l'agglomération bordelaise. Elle permettra de :**

- construire d'ici 2025 un « **quartier-vitrine** » du tertiaire de l'agglomération, de nouveaux logements, commerces et équipements de proximité, pour répondre aux besoins futurs des nouvelles populations et des nouveaux actifs.
- Bénéficier de l'**arrivée du TGV de Paris en 2017 et de 2 autres LGV en 2021** pour doter Bordeaux d'équipements correspondants aux normes d'accueil internationales en matière de bureaux et concrétiser ainsi l'ambition tertiaire de la métropole bordelaise.
- Favoriser la **mixité sociale et fonctionnelle** grâce à une programmation urbaine qui permettra d'accueillir 30 000 nouveaux habitants dans des quartiers d'habitat ancien (logements HQE, équipements structurants tels que la salle ARENA ou la construction du nouveau FRAC)

Le territoire concerné couvre une superficie de 738 hectares (262 sur Bordeaux rive gauche, 129 sur Bordeaux rive droite, 131 sur Floirac et 216 sur Bègles), dont 250 ha mutables, **un des plus grands projets urbains de France.**

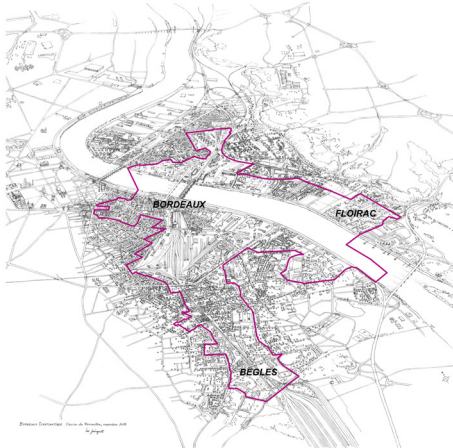
## Objectifs

- Grâce à un programme de 400 000 m<sup>2</sup> de bureaux, 150 000 m<sup>2</sup> de locaux d'activité, 40 m<sup>2</sup> de commerces, et de 15 000 à 16 000 logements sur 20 ans, la population sur ce périmètre (25 000 habitants actuellement) devrait doubler. Environ 20 et 30 000 emplois pourraient être créés.
- Le projet de ligne à grande vitesse (LGV) devrait conduire à plus que tripler le trafic de la gare Saint Jean qui atteindrait 20 millions de passagers en 2020, Il nécessitera la création de lignes de TCSP nouvelles dans le périmètre de l'OIN dont le bouclage du réseau rive droite via les deux futurs ponts. (Pont Bacalan Bastide et Pont Jean Jacques Bosc)
- Réussir le remodelage urbain de l'entrée sud de l'agglomération. La phase opérationnelle s'engage avec le lancement des 3 projets urbains : Garonne Eiffel sur la Rive droite (Bordeaux et Floirac), Bordeaux St Jean Belcier (rive gauche), Bègles Faisceau.

L'OIN s'inscrit aussi dans un territoire de projet plus vaste avec la **démarche Eco-Cité**, label apporté par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable.

## Localisation

### Opération d'Intérêt National bordeaux euratlantique



bordeaux euratlantique

Opération d'intérêt national créée par  
décret du 5 novembre 2009

Périmètre : 738 ha
Bordeaux : 386 ha
- Rive gauche : 264 ha
- Rive droite : 122 ha
Floirac : 135 ha
Bègles : 217 ha

3 Communes concernées: Bordeaux (401 ha)-Bègles (216 ha)-Floirac (131 ha)

## Partenaires

Le **Label d'Opération d'Intérêt National (OIN)** est porteur d'un engagement fort de l'Etat et des collectivités locales dans cette opération. Il s'accompagne de la création d'un établissement public d'aménagement (EPA) qui permet d'intervenir sur les différentes facettes du dossier, notamment la maîtrise foncière et la mise en valeur des terrains publics. L'Etat a 5 sièges au conseil, les élus locaux 5 aussi avec un pour chacune des 3 villes concernées (Bordeaux, Bègles et Floirac), un pour la CUB, et un pour la Région Aquitaine.

**L'OIN est doté d'un budget de 620 Millions d'euros dont 100 millions de subventions publiques.**

## Echéancier

- 5 Novembre 2009 : publication du décret inscrivant l'OIN Bordeaux Euratlantique dans les 3 communes (738 hectares).
- 24 Mars 2010 : décret créant l'Établissement Public d'Aménagement de Bordeaux Euratlantique.
- Septembre 2010 : Signature du protocole d'accord avec la SNCF et RFF pour l'utilisation des 35 ha (sur les 160) de friches ferroviaires de la gare.
- Février 2011 : choix du cabinet Reichen et Robert & Associés pour l'aménagement du projet urbain Bordeaux St Jean Belcier
- Avril 2011 : Election du Nouveau Président.
- Été 2011 : signature des premiers protocoles d'accord avec les promoteurs privés, entreprises régionales et les bailleurs sociaux.
- Janvier 2012 : Le projet urbain Garonne Eiffel aura son équipe lauréate et la 1<sup>ère</sup> version du plan guide.
- Début des travaux : aménagement en 2013 ; immobilier en 2014.
- 1<sup>ère</sup> phase 2015-2019 : 300 000 m<sup>2</sup> de bureaux, logements, hôtels, équipements publics et commerces seront livrés ou en chantier.
- 2017 : Bordeaux sera à 2 heures de TGV de Paris, Pont JJ BOSC et extension Gare St Jean.

## Contacts

### Bordeaux Euratlantique

Philippe Courtois directeur Général  
40 rue de Marseille  
CS 41717

33 081 Bordeaux cedex  
Tél. : 05 56 24 85 40

[www.bordeaux-euratlantique.fr](http://www.bordeaux-euratlantique.fr)